

Visite de la délégation malienne au Niger : Renforcement de la coopération bilatérale dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 22 AOÛT 2024

1628

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Quatre ans après le coup d'État au Mali

La situation économique et sociale du pays



Mali : UVers une coopération militaire accrue avec l'Iran



Pluies torrentielles et inondations au Mali : Une tragédie amplifiée par des constructions anarchiques

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

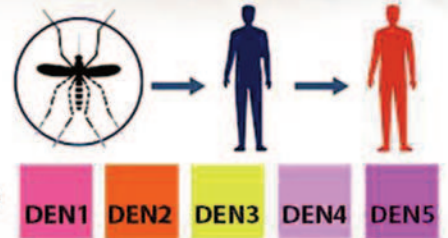


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux

- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires

- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



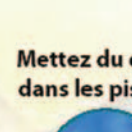
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.10



P.14



P.17



/ Une /



Quatre ans après le coup d'État au Mali : La situation économique et sociale du pays

P.4

/ Brèves /



Soutien de l'Ukraine aux terroristes contre le Mali : Les pays de l'AES expriment leur condamnation ferme

P.10

Mali : Vers une coopération militaire accrue avec l'Iran

P.10

Saisie de devises à Bamako : Les douanes maliennes poursuivent la traque avec une nouvelle saisie de 70000 euros

P.11

Primature du Mali : Conseil de Cabinet restreint sur la crise des écoles catholiques subventionnées

P.11

/ Actualité /



Cour d'assise spéciale à Bamako : L'affaire Bakary Togola a repris

P.14

Pluies torrentielles et inondations au Mali : Une tragédie amplifiée par des constructions anarchiques

P.15

/ Politique /



Visite de la délégation malienne au Niger : Renforcement de la coopération bilatérale dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme

P.17

Sahel : Des bréviaires pour journalistes

P.18

/ Culture & société /



Brazzaville : Participation du Ministre Andogoly Guindo à la Conférence du CODEPA

P.20

/ International /



Anniversaire de l'UEMOA : "30 ans, une expérience d'intégration résiliente face aux chocs exogènes"

P.22

Sénégal : Le Gouvernement et la Renégociation des Contrats avec les Entreprises Étrangères

P.22

/ Sport /



Chine : Spectacle d'arts martiaux

P.24

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Quatre ans après le coup d'État au Mali

La situation économique et sociale du pays

Le 18 août 2020 restera gravé dans la mémoire des Maliens comme le jour où cinq officiers de l'armée ont annoncé la fin du régime démocratiquement élu de feu Ibrahima Boubacar Keïta. Quatre ans après cette prise de pouvoir, il est temps de faire le point sur la situation du pays et l'amélioration des conditions de vie des Maliens.

Lorsque les nouveaux dirigeants du pays ont pris les rênes, l'espoir d'une amélioration des

conditions de vie pour tous était palpable. Cependant, malgré cet espoir initial, la réalité actuelle est bien différente. La situation économique du Mali est préoccupante, marquée par un coût de la vie excessif et une pauvreté croissante.

En effet, la Banque mondiale a révélé des chiffres alarmants : la pauvreté a augmenté de 3,2 points de pourcentage en 2022, passant de 42,1 % à 46,9 %. Cette hausse est attribuée à

une croissance économique négative de -1,3 % en 2022, impactée par la crise sanitaire, la faible croissance de l'agriculture et la guerre en Ukraine. De plus, l'inflation a atteint 9,9 % en 2022, principalement en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires, affectant particulièrement les ménages les plus démunis.

La crise énergétique a également contribué à la détérioration des conditions de vie des Maliens, réduisant leurs revenus en raison d'une baisse des activités professionnelles. La Banque mondiale prévoit que la croissance économique du Mali ralentira à 3,1 % cette année, tandis que les niveaux d'extrême pauvreté augmenteront.

Face à cette réalité alarmante, de nombreux Maliens se retrouvent dans une situation de précarité économique sans précédent. Il est impératif que les autorités du pays prennent des mesures efficaces pour relancer l'économie, garantir la sécurité alimentaire et améliorer les conditions de vie de la population.



La compromission est souvent utilisée par certains individus, y compris des leaders politiques, des membres de la société civile et des opérateurs économiques, qui abandonnent leurs principes ou modifient leurs positions pour obtenir un avantage politique au détriment de l'éthique et des intérêts à long terme du peuple. Cela peut impliquer des alliances contre nature, la manipulation des lois ou des

concessions faites pour des gains personnels. Cette compromission est observable depuis quatre ans au Mali, créant un climat d'hypocrisie et de manque de scrupules parmi certaines élites.

En parallèle, il y a le peuple malien, souvent décrit comme le "grand muet", qui subit les conséquences de cette situation sans pouvoir

exprimer pleinement ses revendications. Beaucoup se retrouvent dans une situation de précarité accentuée par la hausse des prix, le chômage dû aux coupures d'électricité, la baisse du pouvoir d'achat et l'incertitude générale.

Reconnaissance de la résilience du peuple malien face aux défis :

Malgré tout, le président de la transition reconnaît la résilience du peuple malien face à ces défis.

Changement dans le classement économique du Mali :

Le Mali a perdu sa quatrième place dans le classement des économies de la zone franc CFA, au profit du Burkina Faso, selon le Fonds monétaire international. Cette évolution économique souligne les défis auxquels le pays est confronté en termes de compétitivité et de développement.

Amélioration de la situation socio-économique :

Des mesures doivent être prises pour améliorer la situation socio-économique au Mali, en favorisant la transparence, la bonne gouvernance et le respect des droits des citoyens. La voie de la résilience collective, basée sur des





valeurs d'intégrité et de solidarité, pourrait permettre de surmonter les obstacles actuels et de bâtir un avenir plus prometteur pour tous les Maliens.

Évolution économique du Mali :

La situation économique du Mali est en évolution constante et complexe, influencée par divers facteurs tels que les changements politiques, les décisions monétaires et les réformes fiscales. Actuellement, le Mali se positionne à la cinquième place de la zone CFA en termes de PIB, avec une valeur de 21,6 milliards de dollars en augmentation par rapport à 2022. Malgré cette croissance économique, le pays a été devancé par d'autres économies telles que la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Sénégal.

Changements politiques et économiques au Mali et au Burkina Faso :

Le Mali et le Burkina Faso, principalement reconnus pour leurs ressources minières, ont connu des changements politiques significatifs ces dernières années, notamment en annonçant leur retrait de la CEDEAO et leur

intention de sortir du franc CFA. Ces décisions pourraient avoir un impact sur leur PIB, cependant les détails de la transition vers une nouvelle monnaie n'ont pas encore été entièrement dévoilés.

Perspectives économiques positives pour le Mali :

Malgré ces défis, il existe des perspectives économiques positives pour le Mali. Selon un rapport de la Banque africaine de développement de 2023, le pays a enregistré une croissance de 4,3% en 2023, soutenue par l'augmentation de la production de coton et d'or, ainsi que par la relance de l'investissement et de la consommation des ménages. L'inflation a également diminué grâce à une politique monétaire restrictive et à des mesures prises pour stabiliser les prix des produits de première nécessité.

Amélioration des recettes fiscales :

La mobilisation des recettes fiscales s'est améliorée, passant de 13,5 % du PIB en 2022 à 14,7 % en 2023, grâce à des réformes fiscales et une meilleure gestion des ressources

publiques. Ces indicateurs économiques laissent entrevoir des perspectives encourageantes pour l'avenir économique du Mali, malgré les défis actuels liés aux changements politiques et monétaires.

Analyse détaillée des points clés abordés :

Le rapport que vous avez partagé met en lumière plusieurs aspects importants de la situation économique actuelle. Voici une analyse détaillée des points clés abordés :

1. Déficit du compte courant : Le déficit du compte courant s'est aggravé, passant de 8 % du PIB en 2022 à 8,7 % en 2023. Problèmes dans les échanges commerciaux et perspectives économiques

Cela est principalement dû à l'augmentation des importations de divers secteurs tels que les machines, les véhicules, les produits chimiques, les matériaux de construction, les denrées alimentaires, les textiles et le cuir, ainsi qu'à la baisse des exportations de coton. Cette situation souligne un déséquilibre dans les échanges commerciaux du pays.

Croissance économique : Malgré le déficit du compte courant, le rapport prévoit une reprise de l'activité économique avec une croissance attendue de 4,7 % en 2024 et de 5,3 % en 2025. Cette croissance sera stimulée par les activités extractives, le redémarrage du secteur textile et le développement de la production et de la transformation du blé. Cependant, le déficit budgétaire devrait augmenter en 2024 avant de diminuer en 2025.

Inflation et politique monétaire : Grâce à une politique monétaire restrictive, l'inflation devrait diminuer pour atteindre 2 % en 2024 et 1,8 % en 2025. Cela indique une certaine stabilité des prix dans l'économie.

Perspectives futures et risques : L'institution financière africaine prévoit une amélioration du déficit du compte courant pour les années à venir, principalement en raison de l'augmentation des exportations de coton, d'or et du démarrage des exportations de lithium. Cependant, des risques subsistent, tels que le report de l'élection présidentielle, la crise énergétique, le retrait de la CEDEAO, les chocs climatiques et l'insécurité.

Mesures d'atténuation des risques : Pour faire face à ces risques, il est essentiel de poursui-



vre les réformes politiques et institutionnelles, de soutenir le secteur de l'énergie et de renforcer la lutte contre le terrorisme. Ces mesures visent à garantir la stabilité économique et sociale du pays.

En résumé, bien que des perspectives de croissance économique et d'amélioration du déficit du compte courant soient envisagées, des défis importants persistent.

Yacouba Ongoiba



■ ORTM



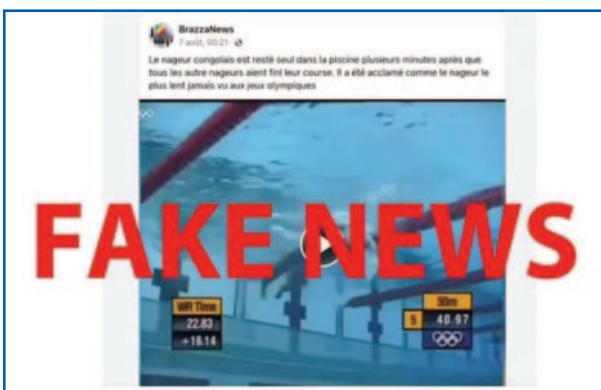
#AES #CONTRE_TERRORISME #ORTM : Selon le Chef de la Délégation malienne, Mamoudou Kassogué, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, cette mission ministérielle est effectuée conformément aux hautes instructions et orientations du Président de la Transition du Mali, Colonel Assimi Goïta, Chef de l'État, et l'acceptation des hautes orientations de Son Homologue du Niger, Général de Brigade Abdourahmane Tiani, Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), Chef de l'État du Niger. La mission a pour objectif général de partager avec la Délégation malienne des expériences dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent afin de mutualiser les moyens et efforts pour une véritable co-construction de la paix, de la stabilité et de la cohésion sociale. Cette démarche de la Délégation du ministre Kassogué



■ Benbere



Benbere est une plateforme, mais aussi la maison où se retrouvent les jeunes maliens, blogueurs ou no



■ African American -



Voici Lawrence Brooks (âgé de 112 ans), un fier membre de nos forces alliées et le plus vieux vétéran de la Seconde Guerre mondiale.

Lawrence est photographié ici portant une copie de son vieil uniforme d'été et tenant son insigne du 91e bataillon du génie - la photo a été prise lors d'un récent séjour dans un hôpital de la Nouvelle-Orléans Brooks, le fils d'agriculteurs de Louisiane et l'un des 15 enfants, est né en 1909, juste au nord de Baton Rouge à Norwood. Il a grandi à l'extérieur de Stephenson, Mississippi, une petite ville de scierie où sa famille a déménagé au travail pendant la dépression. « Je veux juste qu'on se souvienne d'un bon soldat », a déclaré Lawrence.



■ infosport



Diakaridia Camara - -
C'était en 1999, Gianluigi BUFFON était en terre Camerounaise pour rendre hommage et honorer son idole, Thomas NKONO



■ Bèka Kibaru -



Candidature sélectionneur nationale du Mali
#Andrej_Panadić dépose sa candidature

Andrej Panadić (né le 9 mars 1969 à Zagreb) est un ancien footballeur international yougoslave puis croate. Il jouait au poste de défenseur. Il s'est reconverti entraîneur.

Il a entraîné en 1998 LASK Linz en Autriche
En 2012-2013 Al-Wahda Club (adjoint) aux Émirats arabes unis
Et en 2016 NK Istra 1961 en Croatie
VoS impressions ?



Cher Secrétaire Général, M. Magassa,
Chers membres de la famille FEMAFOOT,

Je suis Andrej Panadic, ancien joueur international croate de football et actuel entraîneur pro UEFA. Je profite de cette occasion pour vous saluer chaleureusement et pour soumettre officiellement ma candidature au poste d'entraîneur en chef de l'Équipe Nationale de Football du Mali (FEMAFOOT).

POURQUOI ?

Les principales raisons sont mon expérience vaste et riche en tant que joueur et entraîneur. En tant que joueur, j'ai participé à la Ligue des Champions de l'UEFA et à la Ligue Europa, et j'ai pris part à la Coupe du Monde de 1990 en Italie. En tant qu'entraîneur, j'ai eu le courage de relever les défis les plus difficiles et de les surmonter avec succès. J'ai travaillé avec de grands entraîneurs tels que Niko Kovač, Zlatko Dalić et Branko Ivanković, et en tant que membre du staff technique, j'ai également participé à la Coupe du Monde au Brésil en 2014.

Travailler avec succès avec des personnes à tous les niveaux découle de la conviction que la communication et la coopération sont essentielles pour une grande réussite. Je possède un enthousiasme immense, une grande énergie, et j'aime la profession d'entraîneur. Je veux être loyal envers les membres de l'équipe et le peuple malien, car la loyauté est d'une grande importance pour moi. Je tiens à cœur mes collaborateurs, mon équipe et les membres de la fédération de football.

En arrivant dans un nouveau pays, je souhaite respecter et apprendre la culture, mais j'apporte également la culture du football avec mes connaissances et mon expérience. J'ai travaillé dans de nombreux pays, et la communication n'a jamais été un problème ; en fait, c'était tout le contraire. Je ne parle pas français, mais j'ai un traducteur. En outre, j'ai un talent pour les langues et je m'approprierais rapidement le français. Je parle allemand, anglais et croate, mais mon meilleur langage est celui du football.

Il n'y a pas de substitut au travail acharné, et les résultats découlent d'efforts coordonnés et bien planifiés. Mes joueurs doivent être en condition physique, mentale et morale optimale. Je veille à tous les aspects de la préparation : entraînement, aspects technico-tactiques, périodisation, repos, nutrition, etc. Je souhaite m'améliorer chaque jour, et j'exige la même chose de mes joueurs et de ceux qui travaillent avec moi.

Bien sûr, les objectifs doivent être réalistes et atteignables. Vos objectifs sont parfaitement clairs, mais j'ai aussi mes propres objectifs, qui sont encore plus grands que les vôtres. Je veux que FEMAFOOT réalise des succès historiques, développe continuellement de jeunes joueurs, et soit respecté et estimé sur le continent africain et dans le football mondial.

Meilleures salutations sportives,
Andrej Panadić

■ Galedou Master SOUMY



Les deux noms que vous entendez régulièrement dans mes chansons : DONY BRASCO et SALIF SANOGO. Vous le savez peut-être pas mais il est l'un des précurseurs du mouvement hip-hop au Mali. Journaliste émérite, un homme exceptionnel, humainement irréprochable, un ami sincère, un grand frère de valeur, mon cher SALIF SANOGO, je te souhaite un joyeux anniversaire et une longue vie, une vie remplie de bonheur soutenue par une santé de fer.



■ Sahel Actu - Mali



#MALI : Fousseyni Diawara candidat au poste de sélectionneur ! L'ancien coach adjoint, Fousseyni Diawara aurait déposé sa candidature au poste de sélectionneur des Aigles du Mali. @Mali Info Foot



■ Fouraba Samake



Les efforts de Yeah Samake et de la fondation Empower Mali sont véritablement transformateurs pour l'avenir de notre pays. Offrir une éducation de qualité et accessible à tous est essentiel pour le développement du Mali. Hâte d'entendre le témoignage de cette jeune élève et de voir l'impact positif de ces écoles sur nos communautés !

Soutien de l'Ukraine aux terroristes contre le Mali : Les pays de l'AES expriment leur condamnation ferme



Les gouvernements du Burkina Faso, de la République du Mali et de la République du Niger ont exprimé conjointement leur vive préoccupation et leur condamnation ferme du soutien affirmé du gouvernement ukrainien au terrorisme international, notamment dans la région du Sahel. Cette dénonciation a été officiellement transmise par le biais d'une lettre adressée au Président du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Les ministres des Affaires étrangères des trois pays de la Confédération des États du Sahel ont été alarmés par les déclarations de hauts responsables ukrainiens, en particulier celles du porte-parole de l'Agence ukrainienne de renseignement militaire, M. Andry Yusov, et de l'ambassadeur de l'Ukraine au Sénégal, M. Yuri Pyvovarov. Ces déclarations ont mis en lumière l'implication de l'Ukraine dans des attaques terroristes au Mali, ayant entraîné la perte de vies humaines parmi les forces de défense et de sécurité maliennes, ainsi que des dommages matériels importants.

Les ministres des trois pays africains ont souligné que le soutien déclaré de l'Ukraine au terrorisme international constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des conventions internationales. Ils ont fermement condamné ces actes d'agression et ont appelé le Conseil de Sécurité à prendre des mesures appropriées pour contrer cette menace à la paix et à la sécurité internationales, notamment dans la région du Sahel.

Les gouvernements du Burkina Faso, du Mali et du Niger ont réaffirmé leur détermination à renforcer leur souveraineté et à lutter contre le terrorisme, malgré les tentatives de déstabilisation de la région. Ils ont réitéré leur engagement envers la Confédération des États du Sahel et la sécurité de leurs populations, appelant à une action concertée au niveau international pour contrer tout soutien étatique au terrorisme. Cette dénonciation publique vise à sensibiliser la communauté internationale aux menaces posées par les actions subversives et le soutien au terrorisme, et à encourager une réponse collective pour protéger la paix et la sécurité mondiales, en particulier dans la région du Sahel.

Arouna Sidibé

Mali : Vers une coopération militaire accrue avec l'Iran



Le Mali envisage une avancée stratégique dans sa coopération militaire en examinant l'acquisition du système de défense aérienne Bavar-373, développé par l'Iran. Cette décision pourrait avoir un impact significatif sur les capacités défensives du pays face aux menaces sécuritaires croissantes.

Le Bavar-373 est un système avancé conçu pour contrer diverses menaces aériennes, y compris les missiles balistiques et les avions de combat. En effet, il promet d'améliorer la protection du Mali contre les attaques terroristes de plus en plus sophistiquées et fréquentes.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté de renforcer les capacités militaires du Mali, qui cherche à moderniser ses infrastructures de défense pour mieux faire face aux défis sécuritaires actuels. L'acquisition du Bavar-373 offrirait une couverture de défense accrue, essentielle pour protéger le territoire malien et ses infrastructures stratégiques.

Les autorités maliennes, conscientes des enjeux sécuritaires régionaux, voient dans cette acquisition un moyen potentiellement efficace pour renforcer la résilience du pays face aux menaces aériennes. La décision finale dépendra de plusieurs facteurs, tels que les coûts, la compatibilité avec les systèmes existants et les implications géopolitiques.

En explorant cette option, le Mali montre sa volonté de diversifier ses partenariats militaires et d'optimiser ses ressources pour relever les défis complexes auxquels il est confronté. Cette démarche pourrait marquer un tournant significatif dans la coopération militaire entre le Mali et l'Iran, avec des répercussions potentielles sur la sécurité régionale. La suite des négociations et des évaluations sera déterminante pour le succès de ce projet. Il sera crucial de suivre de près l'évolution de cette initiative qui pourrait redéfinir les contours de la défense aérienne malienne et avoir des conséquences majeures sur la sécurité de la région.

Mohamed N'Diaye

Saisie de devises à Bamako :
Les douanes maliennes poursuivent
la traque avec une nouvelle saisie de
70000 euros



La chasse aux devises non déclarées à l'aéroport internationale Modibo Keita de Bamako se poursuit avec une nouvelle saisie de 70.000 euros ce mardi 20 août 2024.

Cette saisie intervient après celle du genre opérée une semaine plutôt, portant sur 500.000 euros non déclarés au cordon douanier qu'un passager dissimulait dans un sac emballé au fond d'un colis banalisé. La prise du jour met en cause un autre voyageur malien qui s'apprêtait à s'installer confortablement à bord d'un vol d'une compagnie internationale à destination de Dubaï via Addis Abeba.

Les agents des douanes, comme dans la plupart des cas, ont exploité des renseignements précis sur le voyageur qui été pris en filature dès son arrivée à Aéroport. Comme le dernier cas, lui aussi, a minutieusement caché les liasses d'euros dans ses bagages. Seule différence, cette fois les billets d'euros étaient cachés dans le sac à dos.

Les responsables douaniers du bureau des douanes ont expliqué qu'en exécution des instructions fermes du Directeur General des Douanes, l'Insp. Gal Amadou KONATE, les sorties clandestines de devises sont traquées et punies avec la dernière rigueur.

La répression de la non-déclaration des devises à la sortie du territoire vise à s'assurer de la régularité des opérations de change en conformité avec le cadre réglementaire en vigueur, et aussi à lutter contre le financement du terrorisme et le blanchiment des capitaux.

CCOM-DGD-ML

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 / Email: ampikile@gmail.com

Site: www.malikile.com

Primature du Mali : Conseil de Cabinet
restreint sur la crise des écoles
catholiques subventionnées



Le lundi 19 août 2024, s'est tenu un Conseil de Cabinet restreint présidé par le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, en présence du ministre d'Etat chargé de l'Administration territoriale, ainsi que des ministres de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et des Finances. L'objectif de cette réunion était d'examiner de près la situation des écoles catholiques reconnues d'utilité publique depuis 1960, et dont l'État avait décidé de suspendre, à partir de janvier 2025, la subvention représentant 80 % des salaires des enseignants, en vertu d'une convention signée avec l'Eglise catholique en 1972 et révisée en 1978.

La décision du Gouvernement de suspendre cette subvention découle de sa volonté de respecter les principes d'égalité des citoyens et de la laïcité énoncés par la Constitution. En effet, les autres écoles privées ne bénéficient pas de subventions de l'État. Le Premier ministre a souligné que la priorité absolue est de garantir l'avenir et la scolarisation des enfants, malgré les difficultés actuelles que traverse le pays.

Face à la crise qui risque de compromettre le parcours scolaire des élèves et de plonger des enseignants au chômage, le Conseil de Cabinet restreint a convenu de l'importance de trouver des solutions adéquates pour résoudre cette problématique sensible. Les membres du Conseil se sont engagés à étudier la question avec discernement et à formuler des recommandations solides à présenter au Président de la Transition. Le Premier ministre a également mis en avant la nécessité de rationaliser les ressources de l'État dans un contexte de guerre et de contraintes financières croissantes. Il a souligné que l'application stricte du principe de la laïcité, inscrit dans la nouvelle Constitution, rend difficile la subvention sélective d'écoles au détriment d'autres.

La crise des écoles catholiques subventionnées constitue un enjeu majeur pour le gouvernement malien, qui s'efforce de concilier les impératifs de l'égalité, de la laïcité et de l'accès à l'éducation pour tous. Le Conseil de Cabinet restreint s'est engagé à traiter cette question avec sérieux et à proposer des solutions appropriées pour préserver l'avenir des enfants maliens.

Ibrahim Sanogo



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorités Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **NO VERT** **80 00 2222**

Cour d'assise spéciale à Bamako : L'affaire Bakary Togola a repris



Le procès de Bakary Togola, ancien président de la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton du Mali (C-SCPC), a repris ce lundi 19 août 2024 à la Cour d'appel de Bamako. Cette reprise marque le début d'une série d'audiences prévues jusqu'au 30 août, sous tension et avec des débats intenses entre le ministère public et la défense.

Dès l'ouverture des débats, une requête du ministère public visant à retirer l'avocat principal de l'accusé pour un potentiel conflit d'intérêt en raison de son rôle de conseiller juridique auprès de la Confédération en 2013 a provoqué une vive polémique. La défense a argué que ces faits remontaient à plus de dix ans et que l'avocat n'était pas présent au Mali lors des événements incriminés.

Les avocats de Bakary Togola ont également demandé une requalification des accusations, passant d'« atteinte aux biens publics » à « atteinte aux biens sociaux », affirmant que les fonds en question appartenaient aux membres de la coopérative et non à l'État. Cependant, le ministère public a contesté cette interprétation, soulignant le droit de l'État à superviser la gestion des fonds de la Confédération.

Lors de sa comparution, Bakary Togola a nié avec fermeté les accusations portées contre lui, affirmant n'avoir jamais détourné de fonds

de l'État, soulignant que l'argent en question provenait de la Confédération des cotonculteurs.

Le procès s'annonce complexe avec des positions divergentes, promettant des échanges intenses. L'affluence était importante lors de la première journée, avec des paysans des régions cotonnières et des partisans de l'ex-président de la C-SCPC se pressant pour suivre les débats.

Bakary Togola est apparu à la barre vêtu d'un boubou blanc, accompagné de quatre coaccusés, dans une atmosphère amicale. Les débats ont été agités, la défense insistant sur la nullité de l'arrêt de cassation, la disqualification des faits et l'incompétence de la cour, tandis que le parquet qualifiait ces demandes de dilatoires. Après environ deux heures de discussions animées, la cour a rejeté les exceptions de la défense.

Le procès se poursuit, et l'issue reste incertaine, laissant présager d'autres moments tendus et de fortes confrontations au cours des prochaines semaines. Bakary Togola, accusé dans cette affaire, a affirmé qu'il était victime d'un complot ourdi par l'ancien Premier ministre Boubou Cissé. Selon lui, les accusations portées à son encontre seraient liées à son refus de signer un document concernant l'augmentation du prix des engrais.

Il s'agit en réalité d'un second jugement, le premier ayant eu lieu en novembre 2021 où Bakary Togola et ses coaccusés avaient été acquittés. Cependant, le ministère public n'ayant pas été satisfait du verdict, a interjeté appel et a ouvert une nouvelle enquête le 7 décembre 2021 afin d'éclaircir toute l'affaire. Accusations d'atteinte aux biens publics et malversations financières au Mali

Les accusations actuelles portent sur des faits d'atteinte aux biens publics par détournement et autres malversations financières, impliquant une somme totale de 9 462 152 071 FCFA appartenant à la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton du Mali sur la période de 2013 à 2019. Il est donc question de soupçons de détournement de fonds et de mauvaise gestion financière au détriment de cette organisation.

Il est crucial de souligner que cette affaire est complexe et nécessite une enquête approfondie pour établir la vérité et rendre justice. Les autorités judiciaires compétentes sont chargées de mener les investigations nécessaires pour faire toute la lumière sur cette affaire et déterminer la responsabilité de chacun des protagonistes impliqués.

Yacouba Ongoiba



Pluies torrentielles et inondations au mali : Une tragédie amplifiée par des constructions anarchiques



Depuis plusieurs mois, les services météorologiques avaient annoncé une saison des pluies intense au Mali avec des craintes quant aux inondations qui pourraient frapper certaines régions du pays. Aujourd'hui, le bilan est alarmant : 59 cas d'inondations ont été recensés à travers le pays, touchant plus de 32 000 personnes, avec 4 150 ménages directement affectés et 15 décès, tragiquement déplorés au 15 août 2024.

Dans le district de Bamako, les inondations sont devenues récurrentes, à tel point qu'elles semblent désormais inévitables à chaque saison pluvieuse. Pourtant, au-delà des caprices de la nature, ces désastres sont largement aggravés par l'action humaine, en particulier par les constructions anarchiques. De nombreux bâtiments et infrastructures ont été érigés en dépit des règles d'urbanisme, bloquant ainsi les passages naturels des eaux de pluie. Ce phénomène perturbe considérablement l'écoulement de l'eau, provoquant des débordements et des inondations dévastatrices dans plusieurs quartiers de la capitale. Les regards se tournent alors vers les autorités locales : les élus, les agents des domaines et ceux de l'urbanisme sont pointés du doigt pour leur responsabilité dans cette situation. Accusés de négligence et de mauvaise gestion du foncier,

ils peinent à endiguer la prolifération des constructions illégales. Le résultat est catastrophique pour des milliers de citoyens, qui voient leurs maisons et leurs biens engloutis à chaque averse.

À l'intérieur du pays, une situation tout aussi préoccupante !

Bamako n'est pas la seule zone affectée par les inondations. Dans des localités comme Bla dans la région de Ségou ; Bafoulabé dans la région de Kayes et d'autres régions à l'intérieur du pays tel que Gao, les habitants subissent également les conséquences désastreuses des fortes pluies. Les infrastructures souvent rudimentaires et les constructions non conformes, amplifient l'impact des précipitations abondantes, entraînant des pertes matérielles importantes et mettant en danger la vie des populations. Dans ces zones, les autorités locales sont tout aussi critiquées pour leur incapacité à prévenir les dégâts, malgré les prévisions météorologiques qui avaient mis en garde contre ces risques.

Quelles solutions pour l'avenir ?

Face à cette situation dramatique, il est impératif de tirer les leçons de ces inondations répétées. D'une part, la mise en œuvre stricte

des règles d'urbanisme s'avère urgente pour éviter de nouvelles catastrophes. Les autorités doivent renforcer les contrôles sur les constructions et s'assurer que les zones inondables restent exemptes de tout édifice. D'autre part, une meilleure gestion des eaux de pluie, à travers la réhabilitation des canaux d'évacuation et la construction de nouvelles infrastructures, doit être une priorité pour les responsables locaux et nationaux. Aussi, une sensibilisation accrue des populations aux risques liés aux constructions anarchiques est essentielle.

Toutefois, il est nécessaire d'informer les citoyens des dangers auxquels ils s'exposent en construisant sans respecter les règles, pour ainsi limiter les pertes humaines et matérielles lors des saisons des pluies à venir. Les inondations au Mali, bien que naturelles, ne doivent plus être amplifiées par l'inaction humaine. Cependant, une politique d'urbanisme rigoureuse et une gestion des risques plus proactifs sont indispensables pour protéger les vies et les biens des populations.

Adama Coulibaly
NOUVEAU RÉVEIL



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Visite de la délégation malienne au Niger : Renforcement de la coopération bilatérale dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme

Niamey, Niger - Du 18 au 21 août 2024 : Une délégation ministérielle malienne, conduite par le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Monsieur Mamoudou Kassogué, effectue une visite d'études et de partage d'expériences à Niamey. Cette mission, organisée sur instruction du Président de la Transition du Mali, Chef de l'État, Son Excellence le Colonel Assimi Goïta, s'inscrit dans le cadre des efforts continus du Mali pour lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

Composée de quatre ministres et quatorze cadres, la délégation malienne a eu pour objectif de s'enquérir de l'expertise du Niger en matière de prise en charge des repentis et de désendoctrinement. Le Niger, ayant pris une avance significative dans la mise en place de struc-

tures dédiées au désenbriguement et à la déradicalisation, représente un modèle inspirant pour le Mali, qui souhaite renforcer ses capacités dans ce domaine.

Au cours de leur séjour, les membres de la délégation ont rencontré divers services techniques nigériens, explorant en détail les mécanismes et les stratégies déployés par le Niger pour prévenir et combattre l'extrémisme violent. La délégation a également été reçue en audience par le Président du Niger et le Premier ministre, Chef du Gouvernement du Niger, démontrant ainsi l'importance accordée à cette coopération bilatérale.

Lors de l'audience accordée par le Premier ministre nigérien, Monsieur Mamoudou Kassogué a exprimé la gratitude de la délégation ma-



lienne pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité légendaire du peuple nigérien. Il a également transmis les salutations fraternelles du Premier ministre malien, Docteur Choguel Kokalla Maïga, et a souligné l'importance de cette mission dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Alliance des États du Sahel (AES).

Le Ministre Kassogué a rappelé que l'endoctrinement, l'embriguement et la radicalisation sont des racines profondes du terrorisme qu'il est crucial de couper pour promouvoir la paix et la stabilité. Il a insisté sur le fait que ces mesures de déradicalisation ne sont pas des signes de faiblesse de l'État, mais des réponses complémentaires aux actions judiciaires et militaires.

Cette visite d'études a permis de renforcer les relations entre le Mali et le Niger, tout en offrant aux autorités maliennes l'opportunité d'acquérir des compétences supplémentaires pour lutter efficacement contre les causes endogènes du terrorisme. La mission a été couronnée de succès grâce à la disponibilité des experts nigériens et à la qualité des échanges qui ont eu lieu.

En conclusion, le Ministre Kassogué a remercié le Premier ministre du Niger pour les initiatives prises par son gouvernement en faveur du renforcement de l'AES, au bénéfice des populations des deux pays. Il a souligné la nécessité d'accélérer la coopération interétatique, notamment à travers des missions thématiques et sectorielles, afin de relever ensemble les défis sécuritaires et économiques auxquels la région fait face.

Arouna Sidibé



Sahel : Des bréviaires pour journalistes

L'association des journalistes catholique du Mali a organisé au Centre Abbé David du 12 au 16 août 2024, un atelier sur : Sahel-sécurité-redevabilité, quels rôles pour les journalistes croyants. Quels rôles ?

L'insécurité au Sahel interroge fortement la foi qui y est pour beaucoup. Le journaliste, qui a pour missions d'informer tout en respectant des valeurs a-t-il joué son rôle ? Pour le président de l'Association des journalistes catholique du Mali Dr. Alexis Dembélé, "les journalistes doivent d'abord être professionnels. Etre professionnel, c'est travailler selon une déontologie c'est-à-dire recueillir l'information, la traiter avant de la diffuser et avec le plus d'honnêteté possible".

Pour le ministre des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes, Dr. Mahamadou Koné, "notre foi nous dicte de sérier l'information. Si elle ne construit pas, si elle n'unit pas, elle n'est pas pour moi".

Le défi des journalistes croyants par rapport à la recevabilité est de ne jamais se départir de sa foi, qu'on soit catholique, musulmans ou kamite.

Madou Dorothée Diarra (stagiaire)

Dr. Mahamadou Koné :

Le visage de l'harmonie

Mahamadou Kone

La voix enrouée et chaleureuse, toujours impeccablement habillé et le visage constamment illuminé d'un sourire, Mahamadou Koné, ministre des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes, incarne son poste. La taille au-dessus de la moyenne, il est à l'aise dans tous les milieux, se faisant chasseur, avec les chasseurs, comprenant et respectant tous, tout en rappelant les principes de la République en matière de religion.

Enseignant de formation, "communicant dans l'âme", il est apprécié par tous ses condisciples surtout pour son parcours scolaire et universitaire. Parcours universitaire ! Car il en a.

Avide de savoir et de connaissance, il a fait une multitude de formations, s'inscrivant à chaque fois que son agenda le lui a permis, et accumulant des diplômes dans des domaines aussi variés que le droit, la communication, les sciences de l'éducation...

Mahamadou Koné possède une grande capacité d'écoute et une facilité à nouer les contacts et à mettre le visiteur à l'aise, qui déconcertent.

Awa Esther Ndiaye

Moro Siaka Diallo :

JDH sur tous les fronts

Journalistes pour les Droits humains (JDH), une organisation canadienne, a soutenu le Refresher Program. A l'issue de la rencontre, nous avons abordé son coordonnateur national, Moro Siaka Diallo.

Journaliste pour les droits humains est une ONG canadienne fondée par des journalistes pour soutenir le développement des médias. "Nous formons les journalistes à couvrir de façon éthique et efficace, les questions relatives aux droits humains. Journalistes pour les droits humains (JDH) crée également des plateformes et de réseautage entre les journalistes et différente partie prenante afin de faciliter le travail journalistique professionnel sur les questions des droits humains", précise Moro Siaka Diallo.

Pour lui, le rôle de JDH est de travailler à rendre pleinement chaque individu conscient de ses droits et ses devoirs pour mieux protéger la dignité de chaque être humain. A son avis, ces droits sont universels et garantissent la dignité de chaque être humain.

Source: Mali Tribune





COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur) :**

Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

Pour les rentiers :

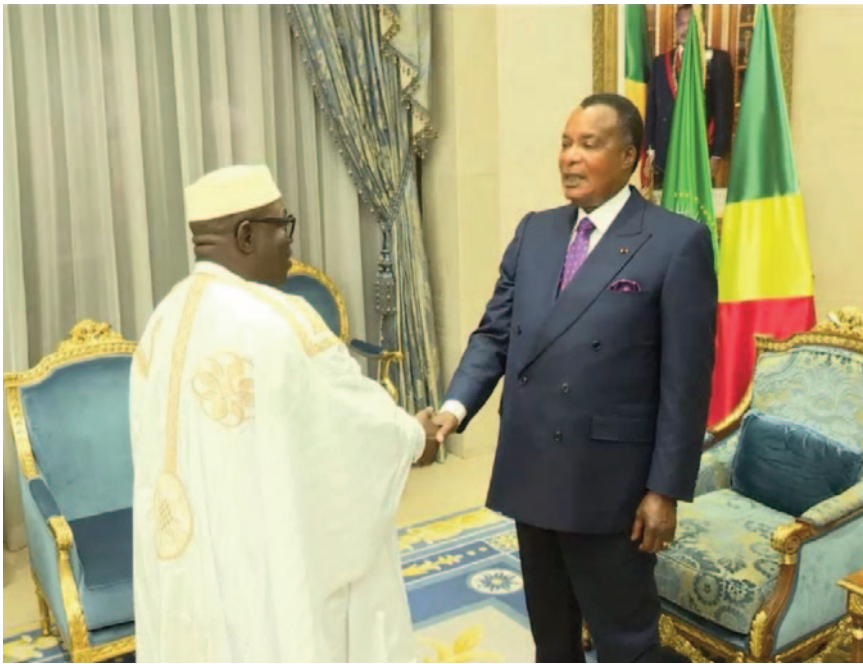
- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Brazzaville : Participation du Ministre Andogoly Guindo à la Conférence du CODEPA



La semaine précédente, le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme du Mali, Andogoly Guindo, a pris une part active à la 11e Conférence des ministres du Comité de coordination pour le développement et la promotion de l'artisanat africain (CODEPA) qui s'est déroulée à Brazzaville, au Congo. Ce sommet a été couronné de succès pour le Mali, qui a obtenu la 2e vice-présidence de l'organisation, témoignant ainsi de la reconnaissance de son rôle croissant dans la promotion de l'artisanat en Afrique.

À l'issue de deux journées de discussions fructueuses, plusieurs recommandations ont été formulées pour renforcer et revitaliser l'organisation. Parmi celles-ci, on retrouve la nécessité de réviser les textes statutaires du CODEPA, qui sera rebaptisé ODEPA (Organisation pour le développement et la promotion de l'artisanat), la désignation de Denis Sassou N'guesso, président du Congo, en tant qu'Am-

bassadeur de l'artisanat africain, la planification de la 12e Conférence des ministres en 2025 au Maroc, ainsi que la poursuite des ef-

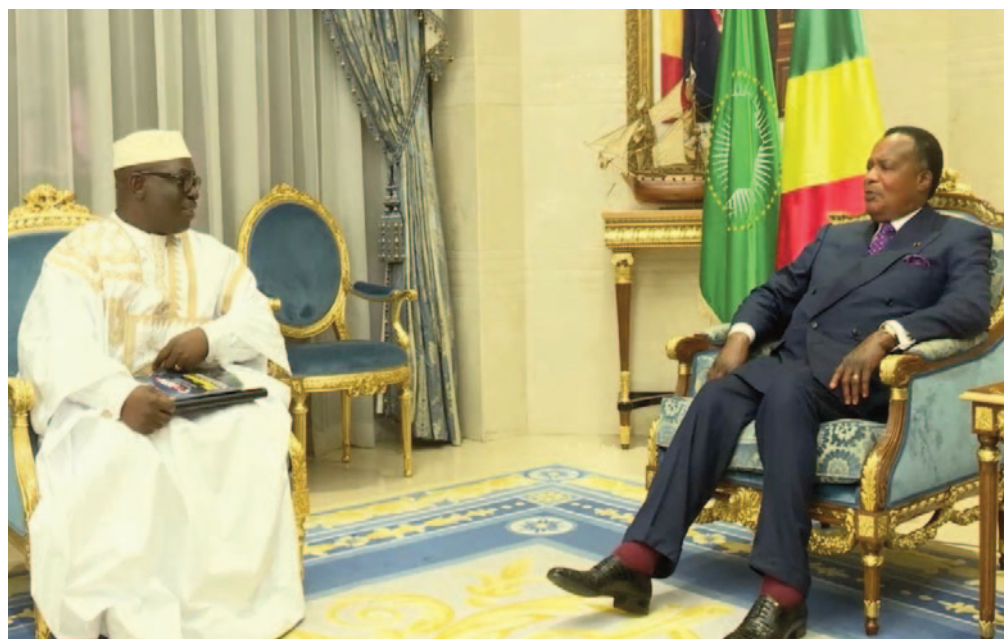
forts pour promouvoir un marché intérieur de consommation des produits artisanaux au sein de l'organisation.

Ces recommandations illustrent l'engagement des acteurs du secteur de l'artisanat en Afrique à renforcer la coopération et les échanges pour promouvoir et valoriser le savoir-faire artisanal du continent. L'élection du Mali à la vice-présidence de l'ODEPA souligne la confiance accordée à ce pays pour contribuer activement au développement et à la promotion de l'artisanat en Afrique.

La prochaine Conférence des ministres en 2025 au Maroc s'annonce comme un événement majeur pour discuter des progrès réalisés et des défis à relever dans le secteur artisanal. La mise en place d'un marché intérieur de consommation des produits artisanaux au sein de l'ODEPA représente une opportunité unique pour stimuler l'économie locale et valoriser le patrimoine culturel africain.

La participation du ministre Andogoly Guindo à la Conférence du CODEPA à Brazzaville a été fructueuse pour le Mali, qui se voit désormais confier un rôle important au sein de l'ODEPA. Ces initiatives visant à dynamiser l'artisanat africain sont essentielles pour promouvoir la diversité culturelle et économique du continent et renforcer sa position sur la scène internationale.

Fatou Sissoko



Anniversaire de l'UEMOA : "30 ans, une expérience d'intégration résiliente face aux chocs exogènes"



Le Bureau de Représentation de la Commission de l'UEMOA à Bamako a célébré le vendredi 9 août 2024 le 30e anniversaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) lors d'une cérémonie mémorable sous le patronage du ministre de l'Économie et des Finances. Cet événement a été honoré par la présence du ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, représentant le ministre de tutelle.

Sous le thème "30 ans, une expérience d'intégration résiliente face aux chocs exogènes", cette célébration a rassemblé d'anciens membres du personnel des organes de l'UEMOA originaires du Mali, y compris l'épouse de feu Soumaïla Cissé. Cette commémoration fait suite à une série d'activités organisées par la Commission depuis le début de l'année, marquée par une conférence inaugurale à Ouagadougou le 10 janvier 2024.

Lors de cet événement, le représentant résident de la Commission de l'UEMOA au Mali, Mamadou Moustapha Barro, a mis en avant les réalisations de l'Union au cours des trois dernières décennies. Il a salué les progrès du

Mali dans la mise en œuvre des réformes et des programmes communautaires, ainsi que la contribution significative des Maliens à ces succès.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a loué la résilience du Mali face aux chocs extérieurs, attribuant ce succès aux efforts conjoints du gouvernement et de la population. Il a appelé à une solidarité renforcée pour approfondir l'intégration régionale et améliorer le bien-être des habitants de l'Union.

Le 10 janvier 2024 a marqué le 30e anniversaire de l'UEMOA, une période au cours de laquelle l'Union s'est engagée dans le développement et l'intégration de ses États membres à travers des réformes majeures et des projets socio-économiques. Cette étape importante souligne l'engagement continu de l'UEMOA en faveur de la prospérité et du progrès de la région ouest-africaine.

Cette cérémonie commémorative a été l'occasion de célébrer les réussites passées de l'UEMOA tout en soulignant les défis et opportunités qui se présentent pour les dé-

cennies à venir. Elle reflète l'engagement collectif des pays membres à renforcer l'intégration régionale et à promouvoir le développement durable en Afrique de l'Ouest. Il est clair que l'Union dont vous parlez a réalisé de nombreuses avancées significatives depuis sa création en 1994. En effet, elle s'est engagée dans la consolidation de la gouvernance économique régionale et dans l'amélioration de la performance des États membres dans la mise en œuvre des réformes et des politiques communautaires.

Dans le domaine des infrastructures, des efforts ont été déployés pour améliorer notamment les transports, à travers la construction et la mise en exploitation de postes de contrôle juxtaposés (PCJ). De plus, l'adoption de textes relatifs au Tarif extérieur commun (TEC) a été un pas important vers la réalisation d'un marché régional intégré. Développement Agricole et Sécurité Alimentaire

En ce qui concerne le développement agricole et la sécurité alimentaire, de nombreuses réformes ont été entreprises, notamment dans le domaine de l'artisanat avec l'adoption du code communautaire de l'artisanat. Des initiatives ont également été prises pour améliorer l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, ainsi que dans les secteurs de l'énergie, des mines, de l'industrie, du secteur privé, de l'économie numérique, du développement humain et des partenariats.

Toutes ces réformes et réalisations des 30 dernières années ont permis à l'Union de renforcer son processus d'intégration, d'établir une gouvernance économique solide et des mécanismes efficaces pour régir l'espace régional au profit des États membres, du secteur privé, de la société civile et de la population en général.

Arouna Sidibé

Sénégal : Le Gouvernement et la Renégociation des Contrats avec les Entreprises Étrangères



Le gouvernement sénégalais, sous la direction du Premier ministre Ousmane Sonko, a récemment mis en place une commission chargée de renégocier les contrats avec des entreprises étrangères opérant dans des secteurs stratégiques. Cette initiative, qui constitue l'une des grandes promesses électorales de l'actuel gouvernement, vise à promouvoir une plus grande justice économique au sein du pays. Toutefois, cette décision suscite des réactions mitigées au sein de la population et des observateurs.

D'un côté, certains saluent cette démarche comme un geste de bonne foi de la part des nouvelles autorités visant à promouvoir la

transparence et à protéger les intérêts stratégiques du Sénégal et de son peuple. Le Premier ministre Ousmane Sonko a souligné la nécessité de rééquilibrer les accords passés, mettant en lumière les injustices subies par le pays par le passé. Cette position résonne avec les aspirations du peuple sénégalais qui souhaite reprendre le contrôle de son destin économique.

D'un autre côté, des voix s'élèvent pour exprimer des inquiétudes quant aux conséquences potentiellement désastreuses de ces renégociations sur l'économie du pays. L'ancien président Macky Sall a mis en garde contre les risques encourus, soulignant les défis et les

enjeux de telles actions. Il est évident que le processus de renégociation ne doit pas être pris à la légère et nécessite une approche rigoureuse et méthodique, impliquant des experts juridiques, fiscaux et du secteur de l'énergie.

La mise en place de cette commission pour renégocier les contrats avec des entreprises étrangères dans des secteurs stratégiques au Sénégal représente une étape importante vers la concrétisation des promesses électorales du gouvernement. Cependant, il est crucial de trouver un équilibre entre la protection des intérêts nationaux et la préservation de la stabilité économique du pays. La prudence et la



réflexion sont de rigueur pour éviter des conséquences néfastes et assurer un avenir économique stable et prospère pour le Sénégal.

Cet extrait met en lumière un dilemme complexe entre l'idéalisme et le pragmatisme dans le domaine de la diplomatie économique, no-

tamment en ce qui concerne les accords internationaux et les relations économiques. Il souligne la nécessité de trouver un équilibre entre la défense des intérêts nationaux et la prise en compte des intérêts des partenaires étrangers pour garantir la stabilité et la prospérité économique.

L'idéalisme, symbolisé par la quête de justice économique et la révision des règles du jeu, est essentiel pour progresser vers des relations économiques plus équitables. Cependant, il est souligné que cet idéalisme doit être accompagné d'une approche pragmatique, prenant en considération les réalités et les intérêts divergents des différentes parties impliquées. La diplomatie économique est décrite comme un art subtil qui exige à la fois fermeté et flexibilité pour parvenir à des accords mutuellement bénéfiques.

La clé du succès pour de telles entreprises ambitieuses réside dans la capacité à maintenir un équilibre subtil entre idéalisme et pragmatisme. L'évolution économique du Sénégal est actuellement à un tournant décisif, où les choix effectués auront un impact non seulement à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle internationale. Il est souligné que la communauté internationale suivra de près les résultats de ces initiatives, mettant en lumière l'importance de trouver des solutions qui encouragent la coopération et la stabilité à long terme.

Arouna Sidibé



Chine : Spectacle d'arts martiaux



Les arts martiaux chinois sont une carte représentative de la culture chinoise et sont largement adorés par beaucoup des amis africains. Voici une démonstration d'arts

martiaux présentée par les jeunes de la Fédération Malienne de Kung-fu Wushu. Admirez-la ensemble !

Source : cgtn.com

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

MIGRATION IRREGULIERE :
49 MALIENS PERISSENT EN MER



Bélier (21 mars - 19 avril)

Professionnellement rien ne se passe comme vous le souhaitez. Entre un directeur ronchon, des collègues de bureau exaspérés et votre manque de motivation, il est difficile de se mettre au travail. Impatiemment, vous attendez votre heure de pause.

Vous avez quelques difficultés à boucler votre budget, une dépense par-ci, une dépense par-là, vous avez l'impression de ne jamais vous en sortir. Pourtant, cher Bélier, votre vigilance commence à payer. Prochainement vous en bénéficierez.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Essayez de calmer vos ardeurs, de refréner vos réactions si vous pouvez, et les rapports entre collègues redeviendront ce qu'ils ont toujours été, c'est-à-dire apaisés et cordiaux ! Entre Uranus et le Soleil, vous avez du mal à garder le contrôle.

Avec Jupiter, vous voyez les choses de façon démesurée. Vous pourriez avoir la folie des grandeurs, et l'envie de déménager fait son chemin. Une belle maison à la campagne, pouvant accueillir toute votre famille, voilà qui serait formidable !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce à Mercure, vous aurez plus d'un tour dans votre sac. Fine mouche, vous utiliserez les éventuelles dissensions sur votre lieu de travail pour creuser votre sillon avec habileté. On vous demandera conseil, car vous garderez la tête froide.

Sur le plan financier, les tentations seront grandes. Et comme Vénus aura tendance à lever toutes vos inhibitions, vous aurez envie de faire des folies, quitte à le regretter par la suite. Par conséquent, efforcez-vous de mieux maîtriser votre carte bleue.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Pour parvenir à régler un problème, vous pouvez faire appel à vos plus proches collaborateurs, en effet, la situation vous semble suffisamment complexe pour pouvoir la résoudre en solo. Vous recevez un appui de qualité. Vos talents sont reconnus.

C'est grâce aux actions de Jupiter et à votre grande force de persuasion que vous pourrez obtenir un plus gros salaire. On peut dire que la situation actuelle arrange bien vos affaires financières. Ce serait ridicule de passer à côté.



Lion (22 juillet - 23 août)

En recherche d'emploi, il y a une issue favorable, cher Lion. Votre CV est retenu, vous pouvez vous réjouir d'avance, votre profil intéresse une entreprise de grande envergure. Présentez-vous à l'entretien et montrez-vous très confiant. La façon de placer votre argent dépend de ce que vous souhaitez en tirer. Prenez rapidement conseil auprès de votre conseiller de banque, cela vous permettra d'obtenir les bonnes informations et d'avoir les réponses à vos questions.



Vierge (23 août - 23 septembre)

L'ambiance au bureau est gâchée par des tensions, du fait de votre irritabilité du jour. La communication s'avère compliquée, et, malgré une belle créativité, votre travail risque d'en pâtir. Tournez le dos aux médisances et n'écoutez pas les ragots !

Votre nature généreuse est mise en avant pendant cette journée, et vous avez envie de gâter vos proches. Mais en bon économiste, vous parvenez tout de même à limiter votre budget, et vous gérez parfaitement. Aucun débordement inutile, bravo.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous aurez du pain sur la planche, mais vous serez suffisamment stimulé pour mener vos tâches avec succès. Vous serez remarqué favorablement par votre hiérarchie. Si vous recherchez un emploi, patience, car la chance va enfin tourner de votre côté.

En priorité, vous mènerez certaines affaires financières tambour battant, mais vous risquerez d'en délaissier d'autres qui mériteraient particulièrement votre attention. Certaines personnes pourraient tenter d'en profiter pour vous doubler : soyez alerte.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous n'avez pas le temps de vous attarder sur les problèmes de vos collègues de travail, vous avez suffisamment à faire. Si vous désirez monter votre propre activité, pour doubler vos chances de réussite, votre projet doit être maîtrisé à la perfection.

Budgétairement, tout va très bien ! Pluton (spécialiste financier) vous permet de finaliser une affaire, vous pourriez également signer un contrat très rentable. Vous profitez d'excellentes influences, autant vous faire plaisir si vous le souhaitez.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous manquez d'organisation. Un travail désorganisé et vous voilà à vous tirer les cheveux. Des petites complications pourraient vous apporter du stress. Votre impatience vous joue des tours. Prenez votre mal en patience avant de monter au créneau.

Vos finances crient à la prudence, aujourd'hui, rien ne va comme vous le souhaitez de ce côté-là. Un point précis sur la situation est obligatoire. Faites-vous aider de votre banquier, ensemble vous devriez trouver des solutions de facilité.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre organisation légendaire est bien réelle, et vous savez ce que vous faites. Le sérieux dont vous faites preuve au travail n'a d'égal que votre détermination, mais chassez cet air vaniteux qui peut arriver, et compromettre les bonnes relations.

Vous faites tout votre possible pour parvenir à équilibrer votre budget, et vous y parvenez. Économies ou épargne, restriction, tout est fait intelligemment afin que vous ne manquiez de rien, et cela malgré votre générosité bien réelle. Vous êtes champion !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Mercure dynamisera vos échanges avec vos collègues pour travailler efficacement. Si vous visez un emploi, vous serez acharné dans vos recherches. Vous n'attendrez pas forcément que l'on vous propose quelque chose. Vous prendrez des initiatives.

Il pourrait être question d'un prêt, d'un financement, mais vous devrez remplir plusieurs dossiers et attendre le feu vert de la banque. Un arrangement administratif pourrait vous être octroyé dans d'excellentes conditions et avantageuses pour vous.



Poisson (19 février - 21 mars)

Cher natif, sortir de votre zone de confort ne peut que vous faire du bien. Ce n'est pas sûr que jouer la carte de la sécurité vous amuse bien longtemps. Aujourd'hui, vous avez un choix à faire. Votre situation mérite grande réflexion.

De l'insouciance ou de la négligence, vous n'êtes pas suffisamment focalisé sur vos finances. C'est sûr, vous n'avez pas envie de vous encombrer l'esprit, mais votre situation financière actuelle demande un peu plus de sérieux et de vigilance.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Interpellation et avis aux membres du Conseil de l'opposition politique - Réactions vives de l'opposition

1592 **Malikilé**



Le Combat de Yahya Samaké

Événements - Les élections de 2019 au Mali

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 **Malikilé**



Renforcement de la coopération bilatérale

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Représentation au 1^{er} Forum Économique Régional au Mali - Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

1594 **Malikilé**



Justice internationale - Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Prise en compte des centres de réfugiés de l'étranger, accueil et accompagnement

Politique sectorielle de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal - enjeux et implications

1595 **Malikilé**



Un tissu de mensonges?

CFI - Condamnation d'Al Hassan

Gala de levée de fonds pour lutter contre la désignation - Une Initiative de Rotary Bamako Assisi et de l'Association Espoir en Rouge

1596 **Malikilé**



La rançon de la quête de souveraineté

CFI - Les États de l'Union européenne

Fin de la guerre civile au Mali - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

1597 **Malikilé**



Patchette Chaguel!

Prisonniers - Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Visite diplomatique de l'ambassadeur au Mali - Le ministre Diop rencontre son homologue des Émirats Arabes Unis

1598 **Malikilé**



Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Conseil Assisi reçoit en audience l'ambassadeur russe (SPASSI)

1599 **Malikilé**



Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique?

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23